

L'ÉQUIPE

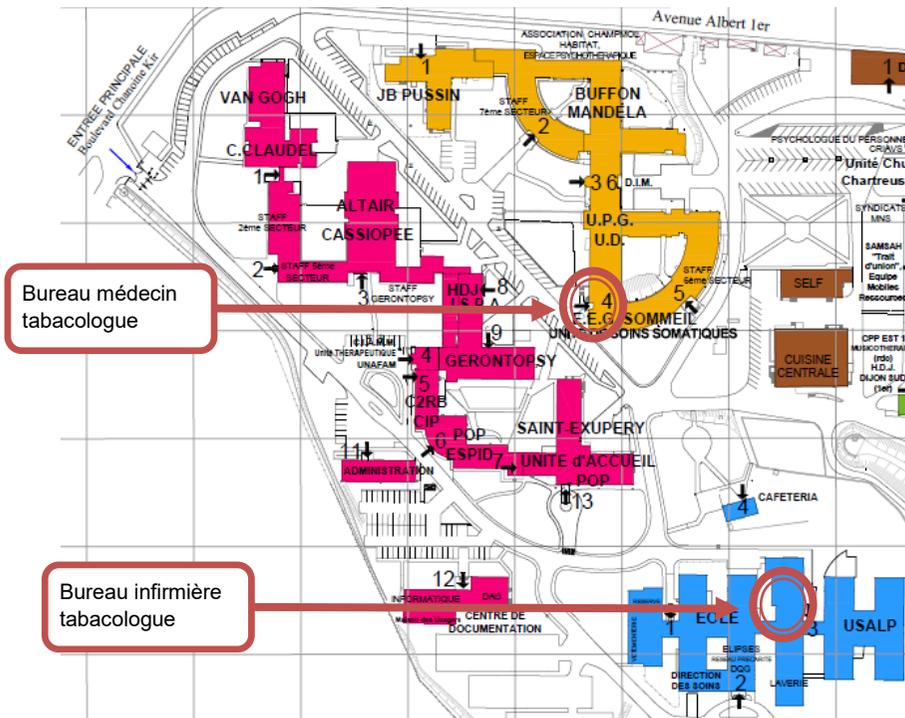
- Un médecin tabacologue responsable de service
- Une infirmière coordinatrice tabacologue
- Un cadre de santé
- Une assistante médico-administrative



TABACOLOGIE - LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

1 Bd Chanoine Kir - BP 23314 - 21033 DIJON Cedex

LE PLAN D'ACCÈS



L'unité de Tabacologie, rattachée au Pôle des Activités Médicales Transversales (AMT), est une équipe intersectorielle du Centre Hospitalier la Chartreuse destinée à mettre en œuvre le projet Lieu de Santé Sans Tabac.

Contacts :
03 80 42 49 24
lieusantesanstabac@chlcdijon.fr

Infirmière coordinatrice en tabacologie :
du lundi au vendredi de 9h-17h (fermé les weekends et jours fériés)

- En bus :** Prendre la ligne 3, 12 ou 13 - arrêt « CHS La Chartreuse »
- En tramway :** Prendre le tram T1 - arrêt « Dijon Gare » ou T2 - arrêt « Foch Gare »

PRÉSENTATION

L'unité de Tabacologie est un service de consultation situé au sein du Centre Hospitalier La Chartreuse (CHLC).

L'unité de Tabacologie vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi, de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Ouvert aux patients et aux professionnels de l'établissement, l'unité de Tabacologie vous accompagnera dans votre démarche de sevrage tabagique.

MISSIONS DU PROJET LIEU DE SANTÉ SANS TABAC

- Accompagner patients et professionnels en demande de sevrage tabagique
- Inciter patients, visiteurs et professionnels fumeurs à une démarche de sevrage tabagique
- Diffuser la culture de la prise en charge tabacologique au travers de la formation des professionnels
- Œuvrer dans la politique Hôpital Sans Tabac
- Aménager l'environnement pour réduire le tabagisme passif
- Mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de prévention en tabacologie

CONTACT

Patients :

- Prise de contact auprès de l'infirmière tabacologue
- Orientation par l'équipe soignante auprès de l'infirmière tabacologue

ACCUEIL

- Au bureau de consultation de l'infirmière tabacologue (cf. plan)
- Au bureau du médecin tabacologue (cf. plan)
- Au sein du service

INTERVENTIONS

- Pour les patients de l'extrahospitalier, les consultations sont assurées dans leur majorité par le médecin tabacologue.
- Pour les patients de l'intrahospitalier, les consultations sont assurées dans leur majorité par l'infirmière tabacologue.
- À la sortie d'hospitalisation, le suivi est maintenu avec l'infirmière. L'IDE peut être amenée à assurer initialement le suivi de quelques patients de l'extrahospitalier.